



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 20 décembre 2010

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 21/12/2010

D - 20100739

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 20 décembre Deux mil dix, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, Mme Anne Marie CAZALET, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h50), Mme Sonia DUBOURG - LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS (présent jusqu'à 17h40) , Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI (présente jusqu'à 17h40) , Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES (présent jusqu'à 17h50) , Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOËL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Michel GAUTE.

***Dissolution de l'association Réseau Urban France.
Participation de la Ville de Bordeaux.***

Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Madame DUBOURG-LAVROFF, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le programme d'initiative communautaire (PIC) Urban 2 a permis à 9 sites urbains français de bénéficier du soutien de l'Union européenne entre 2001 et 2008 (période de mise en œuvre du programme). Sur la métropole bordelaise, cela a concerné le cœur de l'agglomération (le centre ancien rive gauche, la Bastide, le bas-Cenon et le bas-Floirac rive droite), soit un territoire à 80% sur Bordeaux, 10% sur Cenon et 10% sur Floirac, territoire qui a bénéficié de près de 10 M€ de fonds européen de développement régional (FEDER) sur cette période.

En 2002, afin de faciliter la mise en œuvre de ce programme et les échanges d'expériences au niveau national, la Délégation Interministérielle à la Ville, la DATAR et la Caisse des Dépôts et Consignations ont proposé la mise en place d'une assistance technique commune aux 9 sites français en proposant la constitution d'une association nommée "Réseau Urban France". L'adhésion était gratuite pour les villes, l'association étant financée par le niveau national et par le FEDER.

Ce réseau des 9 sites français a été utile pour échanger aussi bien entre techniciens qu'entre élus. Les responsables de l'association souhaitent pouvoir aujourd'hui dissoudre l'association dans les meilleures conditions, ce qui nécessite de régler les dernières factures et de clôturer les comptes.

Il nous est proposé que les 9 sites participent à hauteur de 8.325 € chacun, le reste étant pris en charge par les partenaires nationaux. Cela représente pour la Ville de Bordeaux 6.660 € soit 80% de 8.325 €, les Villes de Cenon et Floirac contribuant chacune à hauteur de 10% de la somme demandée.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, afin de permettre à terme la dissolution de cette association, de bien vouloir approuver le versement de 6.660 € à l'association Réseau Urban France.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 20 décembre 2010

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF
Adjoint au Maire**